

Le Trait d'Union



Février 2003 • n° 35

DANS CE NUMERO

Les vœux du Maire • La Carte Postale du Mois • L'Amicale des Pêcheurs • APEBB • Classe de neige de Baillon • Concert de la nouvelle année • Tournoi CTVA • Et toutes vos rubriques habituelles...

Mensuel d'Informations
d'Asnières sur Oise • Baillon • Royaumont
www.ville-asnieres-sur-oise.fr





LE CHATEAU DE LA REINE BLANCHE VERS 1906

Les augustes époux Blanche de Castille et Louis VIII se réfugiaient à Asnières-sur-Oise pour savourer le charme de ses bois, s'y reposer des fatigues et des lassitudes des fêtes de Reims. Blanche de Castille aimait le parc d'Asnières, elle le faisait peupler d'animaux domestiques. Pour Blanche de Castille et son époux, c'était à la fois une maison de plaisance, une station, un point de départ pour les chasses, un séjour d'été et de printemps.

Asnières jouissait des avantages d'un climat tempéré. La campagne d'Asnières, sa végétation, son sol plantureux, le site délicieux de ses environs en font un des beaux séjours de France. Asnières surprenait le voyageur par l'extrême propreté de ses rues et l'élégance de ses maisons.

Quand le Roi était à la chasse, la Reine et les princesses assistaient à ces parties de plaisir montées sur des chevaux richement carapaçonnés; même les promenades à âne auraient pu, à l'époque, devenir un luxe en vogue dans la localité d'Asnières. Le nom de la ville rappelle que les habitants primitifs d'Asnières s'occupaient de perfectionner l'âne domestique et l'espèce sauvage. Asnières était une grande ville et, il est opportun de rappeler aussi l'ancienneté d'Asnières et de son château. Elle faisait partie de la division territoriale de Chambliais auquel se substitua au XI^{ème} siècle le comté de Beaumont. D'après le plan cadastral d'Asnières, on peut déduire que le nombre d'habitants était fort important en 1260. Les quartiers étaient très diversifiés. Quant au château qui porte depuis le XIII^{ème} siècle le nom de la Reine Blanche, les monnaies que l'on a découvertes portant la date de 901 montrent qu'il est antérieur de plusieurs siècles à Saint-Louis.

Téléchargez et collectionnez toutes les cartes postales du mois sur le site Internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr



Asnières, près Viarmes
Château de la Reine-Blanche

Bonardi, ill., Viarmes

ALLOCUTION DU 10/1/2003 POUR LES VOEUX DU MAIRE D'ASNIERES SUR OISE

Bonsoir. Tout d'abord, je voudrais remercier la présence ce soir de Monsieur le Député de notre circonscription, Madame la Vice-Présidente du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les Maires, Adjointes et Conseillers Municipaux, Mesdames et Messieurs les Présidents, responsables et membres des associations, Madame et Monsieur les Directeurs d'Ecole, Mesdames et Messieurs les représentants des services déconcentrés de l'Etat (la direction départementale de l'équipement, la gendarmerie, le Corps des Sapeurs Pompiers, auquel je rends hommage pour son dévouement. J'ai une pensée toute particulière pour leurs collègues de Loriol, commune de la Drôme, que je connais très bien, qui ont perdu la vie en voulant sauver des vies, et leurs familles qui ont vu leur vie basculer et brisée.

Mesdames et Messieurs les Élus d'Asnières-sur-Oise, Mesdames et Messieurs les Personnels des Services Communaux.

Chers Amis Asniérois, merci à vous de nous faire le plaisir de votre présence. Je vous remercie tous, du fond du cœur, de nous faire l'honneur d'être parmi nous ce soir.

Pour cette nouvelle année 2003 et celles qui suivront, je vous adresse, au nom du Personnel Communal, du Conseil Municipal, tous mes vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à vos familles et vos proches.

À vous mes chers Collègues Adjointes et Conseillers Municipaux d'Asnières-sur-Oise, aux personnels de la Mairie, et ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année et une bonne santé.

À vous, mes chers Collègues Maires, Adjointes, Conseillers, j'adresse à vos Communes et leurs habitants une bonne et heureuse année ainsi que la réalisation de vos projets.

L'année 2002, a été marquée par plusieurs réalisations mais aussi par de nombreuses études, et beaucoup de temps passé au montage de très nombreux dossiers qui verront un début d'exécution en 2003.

Comme vous le savez, et s'agissant souvent d'engagement à long terme, il faut réaliser de longues études, trouver la bonne lecture des circuits administratifs, pour boucler un dossier et trouver son financement.

Administrer une commune est devenu compliqué, servir n'est plus suffisant, il faut être à la fois, juriste, économiste, comptable, gestionnaire, financier, gérer les ressources humaines, être maître d'œuvre, maître d'ouvrage, conducteur de travaux, acteur social.

Assurer sa fonction de magistrat, c'est aussi le risque de se faire agresser, insulter par des individus marginaux et irrespectueux même quand on prend des décisions qui vont dans le sens de

Lithographie de Bouchet
d'après Arnout (vers 1830)





l'intérêt général, du souci de l'argent public et donc de votre argent.

Pour l'avenir de nos communes et des habitants, j'espère que les mesures annoncées iront vers le rétablissement de l'autorité de l'Etat et de ses serviteurs vers plus de simplification, plus de moyens et surtout des moyens adaptés pour nos petites communes.

Je prendrai juste l'exemple de notre commune qui possède 15 Kms de voirie principale et 18 Kms de voirie rurale ou secondaire. Comme vous le savez, la sécurité sur les routes a été placée dans les priorités du Gouvernement, la sécurité sur les routes communales, qui dépend aussi du bon entretien, et donc des moyens de la commune, relève de la responsabilité du Maire. Comment voulez-vous, qu'une petite commune comme la nôtre, qui a forcément plus de longueur de voirie qu'une grande commune, avec un programme subventionné tous les 2 ans, puisse faire face à l'entretien d'une telle longueur de voirie, sans voir les aides du département, le financement communal, abondé par des aides de l'Etat.

Malgré toutes ces difficultés, vos Elus, aidés par le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat, que je remercie, ont réalisé :

- La requalification de la voirie autour de Royaumont et son intégration dans le Domaine départemental ainsi que sa réfection par le Conseil Général
- L'aménagement par le Conseil Général du carrefour des Dames Ecossaises pour sécuriser sa traversée, ralentir la vitesse excessive sur le CD 909
- La réfection totale de la voirie, du CD 909 au ponceau de Royaumont et une réfection partielle jusqu'au Pont du Bois de Bonnet qui a coûté 88 600 euros avec une aide de 59272 euros
- La réfection de l'éclairage public rues du cimetière, E.Picard, Ruelle St Laurent, Sente des Grouettes, Place de la Reine Blanche le tout pour 22000 euros avec une aide de 4300 euros
- L'aménagement de la cour maternelle de Baillon pour 11382 euros et 3659 euros d'aide, et la mise en place d'alarmes dans les groupes scolaires
- La réfection de la voirie de la ruelle Courty Guillot
- Les 1ers travaux de sécurisation de la Place des Martyrs de Châteaubriant
- La restauration de l'infrastructure du lavoir de Baillon pour 17 502 euros et 14 575 euros d'aide
- Le remplacement, à l'identique, du monument des Dames Ecossaises pour 37545 euros et 31292 euros remboursés par l'assurance

- La réfection du mur bahut devant la Mairie.

- La finalisation de la vente du terrain de la rue du Four après de nombreuses études pour permettre la sortie immobilière de ce foncier et après de très nombreuses difficultés dont l'incompatibilité du projet de construction avec le P.O.S., avec en prime, l'application de la servitude publique du Service régional de l'archéologie qui impose que tous les travaux susceptibles de porter atteinte au sous-sol d'une superficie supérieure ou égale à 500 m2 doivent être précédés de sondage pouvant déboucher sur des fouilles archéologiques.

Ce sont 6 nouvelles maisons, dans la typologie des maisons de pays, qui seront réalisées.

- L'installation d'une vidéo surveillance pour les abords de la Maison du Village
- L'achat d'un terrain attenant à la Mairie, pour 7600 euros, pour y créer des places de stationnement pour ceux qui se rendent à la Mairie, et pour l'ancien Commerce « La Ruhe ».
- La prise d'un arrêté de péril imminent, et la demande d'un arrêté préfectoral d'insalubrité d'un bâtiment en copropriété à l'état d'abandon, situé au n°9 de la Grande Rue. Dans les prochaines semaines, les personnes habitants du bâtiment donnant sur rue devront évacuer le bâtiment, à charge pour la Commune de leur trouver un logement. La Commune exécutera d'office les travaux nécessaires pour assurer la sécurité des personnes qui habitent le bâtiment situé dans la cour. Ces 1er travaux sont évalués à 20 000 euros, ces sommes seront recouvrées comme en matière de contributions directes, c'est-à-dire, par l'émission d'un titre de perception. Faute pour les copropriétaires d'honorer ses dettes, il sera inscrit une hypothèque sur le bien, au bénéfice de la collectivité, pour assurer la garantie de ces créances.
- Le changement du sens de la circulation au cœur de notre village pour accompagner et répondre aux très nombreux parents et enseignants qui demandaient depuis très longtemps, pour leur sécurité et celle de leurs enfants la fermeture de la route et de la Place, aux heures d'entrées et sorties d'école. Ce changement a beaucoup fait parler, plusieurs réunions de riverains ont été organisées.
- Pour les ateliers Eole, et comme vous le savez, le coût de la



construction et la situation du marché ont considérablement augmenté. Le coût de cette construction, construction que nous avons tous voulu exemplaire, pour respecter le POS, et nos objectifs de reconquérir l'environnement de notre entrée de ville, nous a conduit à l'issue de l'appel d'offres, à déclarer plusieurs marchés infructueux. C'est pour entrer dans le coût des évaluations, qu'une nouvelle publication sera faite pour passer en marché négocié certains lots. Nous espérons et ferons tout pour que les travaux puissent débiter au mois d'avril ou mai 2003.

Nous avons aussi :

- Réalisé la réfection des chemins Pont de Thève et Gueule à vaches, pour 21 700 euros et 9655 euros d'aide
- Fait l'acquisition d'un véhicule 9 places pour transporter les jeunes et les personnes âgées.
- Mis en place un accueil pré et post scolaire à Asnières et un accueil pré-scolaire à Baillon
- Signé avec la Caisse d'Allocation Familiale un Contrat temps libre et enfance, qui participera au financement des opérations destinées aux familles et aux enfants.
- Poursuivi nos investissements dans les équipements informatiques pour les écoles et l'accès à Internet (800 euros par mois).

Les festivités n'ont pas non plus été en reste, le 14 juillet, a été fêté pour la 1ère fois à l'Abbaye de Royaumont et clôturé par un magnifique feu d'artifice co-financé par l'Abbaye de Royaumont et la Commune. Cette journée a été organisée par la Commission des fêtes et cérémonies, le Syndicat d'Initiative, avec la participation très active du Coderando. Je remercie les Associations et Francis Maréchal Directeur Général d'avoir mis les installations de Royaumont à notre disposition.

Le 1er décembre 2002 les Asniérois ont pu assister à un merveilleux concert à Royaumont produit par les Chœurs du Pays de France.

(suite en dernière page)



AMICALE DES PECHEURS

C'est au cours d'une petite et sympathique cérémonie en ce début d'année 2003 en Mairie d'ASNIERES-SUR-OISE que Hervé Windels a remis les palmes du bénévolat à Roger Leconte, membre du Conseil d'Administration de l'Amicale des Pêcheurs de la THEVE et de l'YSIEUX et de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Viarmes, Asnières, Noisy et Bruyères.



Michel Collin
(Président)

Bernard Carrier
(Vice-Président)



Claude Delval
(Secrétaire-Trésorier)

Michel Dubois
(ex-Garde-Pêche)

Rappelons qu'en 2002, d'autres membres de l'Amicale ont reçu eux aussi les palmes du bénévolat décernées par la Fondation du Bénévolat créée par Mme Alliot-Marie. Il s'agit du Président, Michel Collin, du Vice-Président, Bernard Carrier, du Secrétaire Trésorier, Claude Delval et de l'ex-garde-pêche, Michel Dubois.

PECHE : SAISON 2003

Lancement officiel de la saison 2003 pour l'Amicale des pêcheurs de la THEVE et de l'YSIEUX avec la mise en vente de ses nouvelles cartes. Située à l'est du VAL d'OISE à ASNIERES-SUR-OISE, dans le magnifique cadre de l'Abbaye de ROYAUMONT, la THEVE est classée en 2ième catégorie donc pêchable toute l'année. L'Amicale gestionnaire de ce parcours pratique une politique de prix raisonnable puisque pour seulement 53,50 Euros pour l'année (30,50 Euros pour les

jeunes de 16 ans maximum).

Les pêcheurs découvrent une alternative entre la qualité des rivières à truites et la rivière Oise. Pour agrémenter la pêche, les dirigeants y déversent régulièrement des truites arc-en-ciel (parfois même des farios). Mais, cette rivière compte aussi de nombreuses espèces de poissons blancs qui font la joie des amateurs de friture. L'Amicale n'a pas la prétention d'offrir une rivière à truites, mais seulement un bon coin de pêche. Alors avis aux amateurs qui devront être en possession de la carte de pêche d'une Association Agréée, de la taxe piscicole ainsi que de la carte THEVE qui vous indiquera les semaines pour lesquelles un déversement de truites est prévu. Vous pourrez pêcher 6 jours sur 7. Ces cartes sont en vente chez les dépositaires habituels :

- AU LAPIN QUI PÊCHE, détaillant en articles de pêche à Luzarches.
- aux magasins DÉCATHLON de Groslay et Lisle-Adam
- AU BAR DES TILLEULS, face à l'église de Viarmes
- à ASNIERES-SUR-OISE, auprès de Frédéric Champagne, garde-pêche.

COMITE SPORTIF DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE (CSD 95) DE LA PECHE DE COMPETITION

Depuis le Dimanche 2 Février, le Comité Sportif Départemental des Pêcheurs de compétition est présidé par une jeune femme SANDRA LEILLET, 24 ans (sandra.leillet@wanadoo.fr). Sandra pêche depuis quelques années déjà et a notamment été qualifiée pour un championnat national. Elle est licenciée à l'Hameçon-Club SENSAS de VIARMES présidé par Eric Menveux au sein duquel on compte des personnalités comme René Leborgne, Président du Comité Régional des Pêcheurs de compétition et qui a présidé également ce même comité Départemental, et des pêcheurs comme Patrice Monfort, Jacques Escribano, Stéphane Menveux, Cédric Sannier,.... et son propre frère Cyril, qui a été sélectionné 6 années consécutives à des championnat jeunes (minimes, juniors et cadets).

La pêche, elle connaît, la compétition aussi. Elle est entourée au sein du comité directeur, entre autres de Patrick Jeanjean (secrétaire), Patrick Lionnet, José Rodrigues,....

Michel Collin

Chargé de la communication et des relations avec la presse
michelcollin@wanadoo.fr

Visitez le site consacré à la pêche :
<http://perso.wanadoo.fr/la.peche>

LA VALEUR N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES...

Cette phrase, qui ne la connaît pas ?

En tout état de cause, le Comité Sportif Départemental du Val d'Oise (CDS 95) de la pêche de compétition vient, le 2 février 2003 de la mettre en application en élisant Sandra Leillet Présidente à 24 ans.

Un monde d'hommes misogynes la pêche ? Pensez donc, Sandra, une jeune fille Présidente, prouve par là même que ses qualités et son engagement depuis de nombreuses années sont récompensés.

Quelques dates jalonnent son parcours : en 2001, ses résultats en pêche de compétition lui permettent d'être parmi les 30 participantes féminines (sur 200 licenciées) à concourir dans le Championnat de France Féminin.

- Elue secrétaire du CDS 95 à la suite du départ de René Leborgne, Président en décembre 2000.

- Elue membre du Conseil d'administration de l'Amicale des Pêcheurs de la Thève et de l'Ysieux en 2001.

- Elue membre du Conseil d'Administration de l'Association Agréée pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Viarmes et communes environnantes.

De l'avis de tous ceux qui l'ont approchée, Sandra est une jeune fille compétente, sérieuse et sincère. Je connais Sandra depuis de nombreuses années, à ces qualités reconnues par toutes et tous, j'ajouterais d'autres aspects de sa personnalité : sa discrétion, son sourire et sa bonne humeur.

Nous souhaitons beaucoup de courage à Sandra pour accomplir son mandat de Présidente (nous ne doutons pas un instant que du courage, elle en a) et nous la félicitons pour cette confiance que ses pairs lui accordent.

HW

Remise de coupe à Sandra à l'occasion de la galette de l'APPMA en mairie d'Asnières en Janvier 2003.





CONCERT DE LA NOUVELLE ANNEE DU 19 JANVIER 2003

Nous avons eu bien chaud dans notre église pour apprécier le concert que nous a offert le Syndicat d'Initiative. LA CARNELLOISE au grand complet dans sa formation orchestrale et chœurs nous a enthousiasmé pendant 1 heure 30 de merveilleuses musiques et de voix. Vous êtes venus nombreux pour cette première dans l'église Saint Remy que beaucoup d'entre vous avez redécouverte après les travaux importants réalisés en 2002. Rendez-vous est pris pour accueillir l'année prochaine la formation de Viarmes... Pour le mois de décembre, un événement se déroulera dans ce même lieu... Mais de cela nous en reparlerons plus tard. Merci encore à tous, de nous avoir communiqué votre amour de la belle musique. Bravo aux choristes, aux enfants, aux musiciens, sans oublier Marc et Stéphanie.

Ecole de musique La Carnelloise

Directeur - B. Marchand • Chef d'orchestre - M. Delanoy • Direction des chœurs - S. Cavocchi
Organisation : Syndicat d'Initiative.

CONFERENCE DEBAT DE L'APEBB : VOTRE ENFANT EST-IL DYSLEXIQUE ?

A-t-il du mal à apprendre à lire et à écrire ? Inverse-t-elle les syllabes ?... Aujourd'hui, face à ces troubles des apprentissages, la phrase est très vite, voire trop vite, lâchée : "votre enfant est dyslexique !" ... Si les causes de la dyslexie sont encore mal connues, une chose est sûre : plus le dépistage s'effectue tôt, plus il sera facile d'aider l'enfant à éviter la souffrance de l'échec. Alors, comment savoir si un enfant est vraiment dyslexique ? À quel moment faire un bilan orthophonique ? Quels aménagements peuvent être trouvés avec l'instituteur ? Après avoir abordé l'année dernière le délicat sujet des violences sexuelles et psychologiques envers les enfants (A l'écoute de Julien), l'APEBB propose cette année une grande conférence-débat sur les troubles d'apprentissage et la dyslexie.

Organisée en étroite collaboration avec l'APEDYS - Ile de France et la Mairie d'Asnières sur Oise, elle sera animée par : **Claude Richard**, orthophoniste - **Frédérique La Halle**, enseignante - **Danielle Gauvrit**, psychologue.

Cette soirée, incontournable pour tous les parents et les enseignants, aura lieu en mairie d'Asnières le lundi 31 mars à 20 heures 30. L'entrée est gratuite. Vous trouverez sur place une exposition et une documentation complète traitant de la dyslexie. Une lettre d'information de l'APEBB sera bientôt communiquée à chaque parent et enseignant(e) d'Asnières et de Baillon.

L'APEBB LANCE UN CINE-CLUB A BAILLON

L'association des Parents d'Elèves du Bois Bonnet lance sa première séance le vendredi 28 février.

Dans le cadre d'un cycle Charlie Chaplin, les maternelles assisteront le matin à la projection du court-métrage **L'émigrant** tourné en 1917. Quant aux élèves de CE, CP et CM, ils découvriront l'après-midi le long-métrage qui en découla en 1925 : **La ruée vers l'or**. Se pencher sur l'histoire du septième art et découvrir une autre façon d'aborder un film (sans cola ni pop-corn), c'est la démarche de ce ciné-club scolaire gratuit. Les techniques de tournage seront survolées avec les enfants à travers l'évolution des technologies, tandis que les institutrices aborderont en classe le personnage emblématique de Charlot, le clown au regard lucide. Et même si le film ne risque pas de casser au beau milieu de la séance (DVD oblige), nous ne désespérons pas rencontrer quelques petits déboires techniques qui pimenteraient si bien nos premiers ciné-clubs.

Gilbert Glogowski, Président de l'APEBB

LE CINÉ-CLUB DE L'APEBB PRÉSENTE

VENDREDI 28 FÉVRIER 2003 À 15 H 00
POUR LES ÉLÈVES DE CP-C1-CM1. LE MATIN, PROJECTION DU COURT-MÉTRAGE "L'ÉMIGRANT" AUX ENFANTS DE MATERNELLE I

APEBB Association des Parents d'Elèves du Bois Bonnet

DU CHAUFFAGE DANS L'EGLISE !

Suite aux différentes demandes des habitants, nous avons remis en conformité l'installation existante. Le montant des travaux, réalisés par l'entreprise TEMPERE, s'élève à 5173 Euros.

POTINS DE LA FINALE DU TOURNOI OPEN D'HIVER DU CTVA



De droite à gauche : Michel Michot (finaliste), François-Xavier Peltre (Vainqueur), Messieurs Guy Messager (Maire de Louvres), Michel Gobet (Président de la Ligue de tennis du Val d'Oise), Daniel Desse (Maire de Viarmes), Claude Krieguer (Maire d'Asnières sur Oise et Président du Sivom Viarmes/Asnières), Isabelle Demongeot (ancienne championne du tennis français et entraîneur de François-Xavier) et Hervé Windels (Maire-Adjoint d'Asnières sur Oise).

Le 26 janvier dernier, après trois semaines de matchs où se sont affrontés 150 messieurs et 47 dames, le Club de Tennis Viarmes/Asnières organisait ses finales Dames et Messieurs le 26 janvier 2003. Les finalistes Dames ont été Audrey Vassards classée 1/6 de Lamorlaye et Rina Andriana classée 4/6 de Méru (et vainqueur de cette finale). Les finalistes Hommes ont été Michel Michot classé 0 de Louvres et François-Xavier Peltre classé 0 de Villiers Le Bel (et vainqueur de cette finale). Les « meilleurs » joueurs ont été récompensés par les élus et personnalités du tennis Val d'Oisien. Nous remercions tous les partenaires : Sponsors, Collectivités, bénévoles pour l'aide apportée à la bonne réalisation de ce tournoi. Bravo à tous et à l'année prochaine !

Annie Servant (Juge Arbitre du tournoi) & HW



ETAT CIVIL

NAISSANCES

LARCHER Adrien Raphaël Jean Isaac
le 24 Décembre 2002
BOUDJEDRA Solène Renée Mylène
le 24 Décembre 2002
VADEBLE Amélia Danièle Madeleine
le 28 Décembre 2002
COUTINHO GOMES Donia
le 8 Janvier 2003
FABRIZIO Carla Lorena
le 14 Janvier 2003
PAYEN Damien Charles Henri
le 20 Janvier 2003
TROUBOUL Martin Philippe Paul
le 22 Janvier 2003

DECES

Monseigneur Renaudin s'est éteint. Il avait été nommé à la tête du diocèse du Val d'Oise en 2000. Il est décédé à 61 ans, le 18 janvier dernier. Près de 5.000 personnes lui ont rendu un dernier hommage lors de la cérémonie funèbre, présidée par le cardinal Jean-Marie Lustiger. Mgr Renaudin a été inhumé dans le caveau des évêques de la Cathédrale Saint-Maclou de Pontoise. FL

NUISANCES DE ROISSY

La position des élus du Conseil Général consiste dans le rejet du PEB (Plan d'Exposition au Bruit) dans sa globalité et dans la réouverture du débat sur la création d'un 3ème aéroport. La mesure des nuisances aériennes a changé en avril dernier, c'est pourquoi le PEB doit être revu en ajoutant aux 3 zones A, B, C une quatrième baptisée D qui élargit le périmètre des nuisances et dont Asnières fait partie... Ce Plan prend en considération des perspectives d'avenir, notamment en termes de constructions...

Ce qui est prévu pour la zone D : les constructions y sont autorisées sous certaines considérations mais doivent faire l'objet de mesures d'isolation acoustique (Extraits du Parisien du 16/01/2003)

ECOLES :

REFECTION DES PEINTURES

Monsieur le député Jérôme Chartier nous a informé que suite à sa proposition, le Gouvernement a bien voulu inscrire au budget du ministère de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, le financement, à titre exceptionnel et non reconductible, d'un montant de 4.700 euros de l'opération de mise en peinture des écoles d'Asnières sur Oise pour l'année 2003. La commune d'Asnières adresse à Jérôme Chartier ses remerciements.

FERMETURE

DE LA VOIE DE LA CAVE

Elle fait suite à un arrêté pris par le Maire de Lamorlaye, à la demande du Maire d'Asnières-sur-Oise. Cette décision a été prise pour des raisons de sécurité pour les usagers, en raison du très mauvais état du chemin causé par un trafic devenu insupportable, ainsi que de prévenir de nouveaux désordres causés par le gel et dégel, qui s'accompagnent inévitablement de dépenses pour la commune et donc pour le contribuable.

Des devis de remise en état ont été demandés. Pour des travaux palliatifs et non curatifs, ils s'élèvent dans une fourchette de 32000 à 49676 euros. Chemin Implanté sur un marais, c'est plusieurs centaines de milliers d'euros qu'il faudrait engager pour réaliser une infrastructure adaptée et obtenir un résultat durable de l'état de ce chemin qui est utilisé par les habitants de Baillon qui se rendent à Lamorlaye, mais qui est hélas devenu un raccourci pour des centaines de véhicules par jour venant de l'Oise et qui se rendent vers la capitale. CK

VIVE LES BELLES DENTS

Tous les enfants des classes primaires CE1 et CM1 de notre commune ont bénéficié cette année d'un dépistage gratuit de la carie dentaire organisé par la Caisse d'Assurance Maladie du Val d'Oise. Depuis plus de 10 ans, les trois unités mobiles de dépistage bucco-dentaire de la CPAM du Val d'Oise sillonnent les routes du département à la rencontre des enfants des classes primaires. L'objectif est de faire reculer la carie dentaire, une affection dont sont victimes 2 enfants sur 3 avant l'âge de 6 ans. Cette intervention est menée en collaboration avec la faculté de chirurgie dentaire de Paris VII et les chirurgiens dentistes libéraux du Val d'Oise. Dans le cadre scolaire, s'est tenue une séance d'animation permettant aux enfants d'apprendre à se brosser les dents et les avantages d'une bonne hygiène bucco-dentaire. À l'issue de la séance, une brochure d'information, un tube de dentifrice et

une brosse à dents ont été remis à chaque élève. Après un examen individuel permettant d'informer les parents de l'état dentaire de leur enfant, chaque élève est reparti avec un compte-rendu. Le bénéfice d'une prise en charge à 100% des soins dentaires est proposé aux familles si des soins s'avèrent nécessaires. PM

OPERATION

UN BEBE, UN ARBRE

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans le Trait d'Union de décembre 2001, l'opération « un bébé, un arbre » n'a pas eu lieu en 2002.

Je vous rappelle que cette opération consistait à planter un arbre pour chaque bébé né en 2002 dans la commune. Le nombre de participants étant insuffisant pour cette année, l'opération de plantation d'arbres est reportée à la Sainte Catherine 2003 pour tous les enfants nés entre octobre 2001 et septembre 2003. PM

CLASSE DE NEIGE DU 20/01 AU 31/01/03 :

Les CM de Baillon à la neige

Super la classe de neige ! Dommage que ce soit déjà terminé.

C'était dans le massif du Mont-Blanc, dans une station typiquement savoyarde, aux Contamines-Montjoie, du 20 au 31 Janvier. Pas beaucoup de soleil mais plein de neige pour faire du ski de fond, du ski de piste, des promenades en raquettes, connaître tout sur la faune et la flore des montagnes, sur la météo, sur le travail du garde forestier et du maître-chien d'avalanche... Et l'on ne vous parle pas des veillées, de la Boum du samedi soir, de la tartiflette, de la construction d'igloos, des batailles de boules de neige et bien d'autres choses encore. On vous avait même envoyé de la neige tellement on en avait ! L'aviez-vous reçue ?

Un seul regret : l'un de nous n'a pas pu venir, il s'était cassé la jambe la veille du départ... Vraiment pas de chance ! Mais nous avons eu plein de choses à lui raconter.

Les Lous-Lous de Baillon.





INFO PLOMB

L'ensemble du département du Val d'Oise est classé en zone à risque d'exposition au plomb par arrêté préfectoral du 22/12/2000 applicable depuis le 15/02/2001. De ce fait, lors de toute mutation d'un logement construit avant 1948, l'acte de vente ou la promesse de vente, doit comporter un "état des risques d'accessibilité au plomb" établi aux frais du vendeur soit par :

- un contrôleur technique agréé par le Ministère de l'Équipement
- un technicien de la construction qualifié ayant contracté une assurance professionnelle pour ce type de mission (information portée sur toutes les notes d'urbanisme).

LA LYONNAISE DES EAUX

Attention aux faux agents : Les agents de Lyonnaise des Eaux France portent une tenue spéciale, marquée au nom de l'entreprise, et possèdent une carte professionnelle. N'hésitez pas à la leur demander.

En cas de doute, appelez le centre de Creil au N°Azur : **0810 386 386**.

COMMUNIQUES DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

La recherche de bénévoles

La Croix Rouge Française recherche de nouveaux bénévoles pour ces actions de solidarité. Dans le Val d'Oise, la Croix Rouge Française propose grâce à ces 23 antennes locales, des distributions de vêtements chauds et de colis alimentaires.

Des permanences sont ouvertes en soirée à partir de 20 heures sur Pontoise, Sarcelles, Taverny et Ezanville pour accueillir les sans abris et leur proposer un repas chaud.

Contact presse :

Pascal Boucart • Croix-Rouge Française
Délégation Départementale du Val d'Oise
1 bis rue Henry Dunant - BP 32
95460 EZANVILLE
Tél : 01.39.35.60.00 - Fax : 01.39.35.60.01
e-mail : crf95@meloo.com
Site : <http://sites.croix-rouge.fr/95>

Formation aux premiers secours

Les 1er et 2 mars 2003, salle municipale, rue Eugène Lair à Viarmes. Inscriptions au 01.34.70.96.34 les mardi et vendredi de 9 à 12 heures. Frais de participation : 55 euros

PERMANENCES DE L'OPAH

Mars 2003

Asnières : mardis 4 et 18

Avril 2003

Asnières : mardi 1er-15 et 29

Viarmes : vendredis 11 et 25

OPAH, PLUS QU'UN AN !

Il ne reste qu'un an aux propriétaires du périmètre de l'OPAH (quartiers anciens d'Asnières et de Baillon et centres anciens de Noisy et de Viarmes) pour bénéficier des services du Pact Arim du Val d'Oise et améliorer les logements et immeubles : assistance architecturale, aides juridiques, administrative et financière sous certaines conditions.

Depuis 2 ans, beaucoup de propriétaires sont venus se renseigner sur les services offerts par l'OPAH, mais assez peu d'entre eux ont fait réaliser les travaux qu'ils avaient en projet. Pourtant les financements et les aides techniques proposées sont exceptionnels et pour une durée restreinte. Tous les travaux d'amélioration sont subventionnés (plomberie, chauffage, électricité, isolation, menuiserie, couverture, raccordement...) et en particulier le ravalement des façades qui est subventionné, pour tous les propriétaires du périmètre par la commune d'Asnières. La campagne de ravalement, menée conjointement à l'OPAH, permet aux propriétaires de faire ravalier leur façade et contribue à améliorer le cadre de vie des vieilles rues d'Asnières.

NB : tous les travaux visibles de l'extérieur sont soumis à autorisation : déclaration de travaux, couverture, châssis de toit, portes-fenêtres, volets, agrandissement, clôture, ravalement et peinture des menuiseries. Même pour peindre vos volets, il faut demander l'autorisation. Le Pact Arim du Val d'Oise vous aide dans cette démarche. Les services de l'OPAH et les financements concernent :

- les propriétaires occupants
- les propriétaires de logements locatifs
- les locataires
- les propriétaires de logements vacants qui souhaitent louer un ou plusieurs logements.

Les aides sont particulièrement intéressantes pour les propriétaires qui pratiquent des loyers intermédiaires ou modérés.

En ce début d'année 2003, dernière année de l'OPAH, il reste encore beaucoup à faire pour que l'ensemble des logements possède tout le confort et les normes d'habitabilité requises.

Alors n'hésitez pas à venir vous renseigner, les aides ne dépendent pas toujours des revenus !

Chaque cas est particulier, et toute l'assistance du Pact Arim du Val d'Oise est gratuite dans le périmètre de l'OPAH.

AGENDA

Retrouvez toutes les annonces sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr rubrique agenda

• SAMEDI 01/03/03 •

Soirée contes à la Mairie d'Asnières, Organisée par la commission culturelle :

La Lorraine de grand-mère, souvenirs d'enfance.

De 1900 à 1950, une promenade dans le temps et les mœurs de nos anciens. Ce soir-là le conteur vous emmènera RECINER après la LOURE chez mémé Bûche.

La soirée se terminera par une spécialité de la région partagée en toute convivialité avec mémé BÛCHE qui vous attend avec plaisir. Pour grandes et petites oreilles à partir de dix ans.

Avec JC-Huvier

20 heures 30

Adultes : 5 euros

Enfants : 2 euros

Renseignements et

réservation en mairie :

01 30 35 41 41



• DIMANCHE 02/03/03 •

Spectacle cabaret et orchestre de variétés dès 15 heures à la salle Saint-Louis par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Viarmes et des communes environnantes.

• JEUDI 06/03/03 •

Assemblée Générale du Comité de Jumelage à 20 h 30 en Mairie.

• SAMEDI 08/03/03 •

Deuxième grande soirée choucroute dès 20h30 sous chapiteau chauffé, sur le parking du magasin FRANPRIX, organisée par l'Association des Fêtes et Loisirs.

• SAMEDI 08/03/03 •

Soirée "Les Années 80" par le CTV.

• SAMEDI 22/03/03 •

Réunion publique sur le PLU à partir de 10 heures à la Mairie d'Asnières

• LUNDI 31/03/03 •

DYSLEXIE :

QUE FAIRE ? COMMENT AIDER ?

Conférence-débat

organisée par l'Association des Parents d'Élèves du Bois Bonnet

(voir article page 5)

Mairie d'Asnières 20 heures 30
20 rue d'Aval Eau (Asnières sur Oise)

Entrée libre

COLLECTE DES VERRES ET DES MONSTRES

Verres

Vendredi 21/02/03

Vendredi 7/03/03

Vendredi 21/03/03

Monstres

Vendredi 7/03/03



(suite de la page 3)

Le 8 décembre, et qui ne s'en souvient pas ou qui n'en a pas parlé, de ce 1er marché Médiéval à Asnières, organisé par la toute jeune Association des Fêtes et Loisirs présidée par Patrick Pawlak, entouré de son équipe. Quel moment de bonheur. Tout le monde en redemande. Plusieurs manifestations ont aussi été organisées par le Coderando, par le Syndicat d'Initiative, le Comité de jumelage. J'espère ne pas en oublier. Un grand merci à vos Associations, un grand merci aux habitants qui ont soutenu toutes ces manifestations, un grand merci à notre commune, aux administrés, à vous contribuables particuliers, entreprises, pour les financements qui ont permis la réalisation de toutes ces réalisations et événements.

Pour 2003, les chantiers sont nombreux. Nous poursuivons les études de mise en place d'un PLU, dont les objectifs sont qualitatifs, l'adaptation au parcellaire de la Commune, la protection et la reconquête des espaces naturels, la conservation de la ruralité de la Commune, l'adaptation au marché de l'aménagement de l'espace dans les zones d'activité. Les travaux du PLU seront achevés en juin 2004. Pour ceux qui ne le sauraient pas, les possibilités de création de nouveaux logements par rapport au POS actuel, seraient de construire 170 logements, auxquels il faut ajouter 40 appartements vacants, ce qui porterait à une augmentation de près de 735 habitants, dont plus de 250 enfants. Chers Asniérois, vous serez consultés sur le PLU en 2003. Aujourd'hui, nous en sommes à la rédaction du document synthétique préalable au Plan d'aménagement et de développement durable (PADD), qui fait suite à la réalisation du diagnostic du contexte géographique, social, et économique et du diagnostic environnemental et paysager.

Nous poursuivons les études de revitalisation de la friche VULLI, ainsi que le suivi de la gestion du dossier pollution avec la DRIRE. 2003 devrait être l'année de sortie de cette opération que tout le monde attend depuis longtemps.

Nous réaliserons le renforcement du réseau d'eau potable dans la Grande rue, avant de passer à l'enfouissement des réseaux. La 1ère tranche de travaux de réfection de la voirie, de création des équipements de sécurité et de stationnement, devrait également être entreprise par le Conseil Général en 2003. Nous allons finaliser, dans les prochains jours, l'acquisition du terrain appartenant à l'Institut de France, qui se situe devant le cimetière de Baillon, et qui est destiné au stationnement des véhicules des personnes qui se rendent au cimetière.

Nous allons mettre le Presbytère en vente et poursuivre les études de

réaménagement de la Place et du Parking, dans le cadre d'un Contrat Régional.

Si le projet en cours aboutit, nous céderons le bâtiment « La Ruche », avec une destination de commerce au rez-dechaussée, pour respecter la motivation de la préemption, et la création de logements à l'étage.

Pour l'église, le chauffage existant sera remis en route, une nouvelle sonorisation sera également mise en place. J'en profite pour saluer le Père Eric Duhamel Curé de la Paroisse. La Cloche Marie classée aux Monuments historiques sera restaurée. Des études seront menées pour poursuivre la restauration intérieure de l'église.

Des travaux de réfection de voirie seront entrepris Rue du Cat Rouge, Rue Santiago Soulas, Route de Chaumontel. La commune va acquérir la propriété BOUIS, une propriété au cœur du village de près de 3 ha dans le but d'y créer en frange des places de stationnement, et de protéger notre environnement naturel. Toutes ces réalisations, tout ce travail, tous ces dossiers, tout ce bien être et bien vivre apporté à nos habitants, c'est le travail d'une équipe d'Elus, dont je salue ici le courage et le travail, ceux qui travaillent tard dans les Commissions, dans les Syndicats Intercommunaux, ce résultat c'est aussi celui du Personnel Communal Administratif, Technique, dans les services, dans les écoles, le personnel technique, administratif, comptable travaillant pour le Sivom Viarmes Asnières dont la présidence est aujourd'hui assurée par Asnières sur Oise.

Je voudrais ce soir remercier tout particulièrement les services techniques et de voirie pour les très belles illuminations de ces fêtes, remercier ceux qui tout au long de l'année aident les Associations, entretiennent, fleurissent, nettoient notre espace pour notre qualité de vie et le mieux-être des habitants, et adresser à tous ceux qui accomplissent ces actes d'incivilités de dépôts sauvages, de graffiti, de dégradations qui coûtent très cher à notre collectivité, mon plus profond mépris pour le non-respect du bien public, du travail des élus, du personnel communal. Que 2003, soit surtout l'année de la recherche de toutes les solutions de paix dans le monde. Que la vie continue à être douceur et paix, déjà si chèrement payée. La guerre ne doit pas être un palliatif, ni une solution aux problèmes économiques traversés par les pays industrialisés, pour rebondir. Nous devons, avec nos moyens, arriver à imposer aux Grands Dirigeants de ce monde, d'avoir épuisé tous les outils mis au service de la démocratie avant de conclure à un conflit armé. Que la noblesse de la politique prenne enfin tout son sens. J'espère, de tout cœur, que les manœuvres militaires en cours dans le monde, ne sont que

démonstrations de forces qui conduiront à ne pas les utiliser. Que 2003 nous protège tous et soit encore une année de développement pour la Commune, de joie et de bien être pour nos habitants.

Claude Krieguer,
Maire d'Asnières sur Oise.

Je remercie Isabelle, Professeur de l'Ecole de danse d'Asnières et ses élèves, Madame JOURDE, Présidente de l'Association Sports et Loisirs, d'avoir ouvert cette cérémonie par un spectacle de danse.

Merci à Hervé WINDELS, Eric THERRY, les Membres de la Commission de l'Information, Sandrine et Gilbert GLOGOWSKI, les enfants de Baillon, pour la présentation innovante de ces vœux 2003 qui a été très appréciée par les personnalités et les habitants d'Asnières présents. Merci pour la surprise, pour le spectacle de très haut niveau et Merci pour ce cadeau que vous m'avez fait et que vous fait aux Asniérois.

CK



Responsable édition : Eric Therry

Articles : Annie Servant - Fany Paris - Solange Gabet - Juliette Lefort - Claude Krieguer - Hervé Windels - CE de l'école du Bois Bonnet - Association des Parents d'Élèves du Bois Bonnet (APEBB) - Amicale des Pêcheurs.

Ont également collaboré : Tous les membres de la commission information.

Photos : Bernard Bigeat, Hervé Windels, Julien Especl, Alain Michot et Gérard Chapelle.

Correction : Commission information.

Conception Graphique : Euromovie.

Impression : 3D.